

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MINISTERE DES OUTRE-MER

Paris, le 19 décembre 2018 N°933

## Communiqué de presse

## Concurrence et consommation en outre-mer : Annick Girardin et Bruno Le Maire nomment un délégué à la concurrence en outre-mer

Paris, le 19 décembre 2018 – Dans la poursuite des engagements pris à La Réunion, **Annick Girardin**, ministre des outre-mer, en lien avec **Bruno Le Maire**, ministre de l'économie et des finances, a réuni ce jour de nombreux acteurs institutionnels pour une réunion de travail portant sur la concurrence et la consommation en outre-mer.

Durant cette réunion, Annick Girardin a annoncé la nomination de **Francis Amand**, inspecteur général de l'INSEE et médiateur des relations commerciales agricoles, au titre de délégué à la concurrence en outre-mer. Travaillant, au niveau national, en lien avec la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) et l'Autorité de la concurrence et, au niveau territorial, avec les Directions des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIECCTE) des cinq départements ultramarins, M. Amand aura une compétence interministérielle. Sa mission principale consistera à renforcer la transparence des prix en Outre-mer par la lutte contre les pratiques commerciales déloyales ainsi que les ententes et les abus de position dominante.

Outre cette nomination, les échanges ont porté sur trois points principaux :

- ➤ La construction de nouveaux indicateurs pour apporter plus de transparence dans la construction des prix dans les territoires d'outre-mer en intégrant notamment les coûts de transport.
- Le renforcement du rôle des sept Observatoires des prix, des marges et des revenus (OPMR) d'outre-mer et leur élargissement.
- Les conditions d'évaluation des dispositifs de la Loi du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique outre-mer.

## Cette réunion de travail a notamment réuni :

Annick Girardin, ministre des Outre-mer; Isabelle de Silva, présidente de l'Autorité de la concurrence; Stanislas Martin, rapporteur général à l'Autorité de la concurrence; Juliette Théry-Schultz, rapporteure générale adjointe de l'Autorité de la concurrence.

\* \* \*



## **Contacts presse**:

Nicolas Sire 01 53 69 22 21 <u>nicolas.sire@outre-mer.gouv.fr</u>

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13 <u>presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr</u>